

FinLANde

RAID en AUTONOMIE

à TRAVERS LE PARC NATIONAL DE RIISITUNTURI

7 jours et 6 nuits DONT
5 jours en itinérance 4 nuits en bivouac

Organisation et encadrement des activités du séjour : **Dousson Julien Accompagnateur en montagne et moniteur en kayak de mer et eau calme diplômé.**
Tel : 06 29 02 15 87 / mail : julien.dousson@gmail.com / n°carte pro 03812ED0360

Partons à la découverte de la taïga, raquette aux pieds à travers le parc national de **Riisitunturi**, nous aborderons différents sujets comme :

- L'organisation d'un bivouac hivernal sans traces
- L'orientation en pleine nature avec carte et boussole mais aussi GPS
- Lire les traces d'animaux
- Faire un feu en condition hivernal
- Faire un igloo et autre abris de secours
- Pêcher sous la glace
- Fabriquer des pièges
- Cuisiner au feu de bois



PRoGRAMme :

Jour 1 Rendez-vous lors de votre arrivée à l'aéroport de Kuusamo puis transfert (35 minutes) dans un hébergement aux portes du parc national de Riisitunturi qui signifie montagne arrondie et qui serait à l'origine du mot tundra.

Une fois bien installés, nous prendrons le repas au chalet puis nous aborderons la préparation du matériel et de l'itinéraire (en fonction des horaires d'arrivée nous ferons cela le lendemain matin).

Nuit en hébergement chalet

Jour 2-3-4-5-6 Après une bonne nuit et un bon petit déjeuner nous finissons les derniers préparatifs puis nous quittons l'hébergement raquette aux pieds et pulka harnaché.

Une première journée pour appréhender le matériel ainsi que le milieu d'évolution.

Lors de nos déplacements nous effectuerons 10 à 15 km par jour avec 100m de dénivelé positif en faisant la trace dans l'épais manteau neigeux.

Nos journées nous laisseront le temps d'expérimenter les différents thèmes cités au début de ce document.

4 nuits en tente ou cabane/abris la dernière nuit se passe en hébergement chalet

Jour 7 Départ de l'hébergement puis transfert et dispersion à l'aéroport de Kuusamo pour votre vol retour. Fin du séjour de séjour à l'aéroport de Kuusamo.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

Niveau De Di¼ULTÉ :

Niveau Moyen

Etre capable de marcher 15km avec 200m de dénivelé positif dans la neige avec des raquette.

DATES Du séjouR :

Du 12 mars au 18 mars 2023

PRix Du séjouR :

1100€ par personnes

À partir d'une personne / 6 personnes maximum

Le PRIX comprend :

Le matériel fournis
L'hébergement J1 et J6
Les repas du dîner jour 1 au petit déjeuner jour 7
L'encadrement par un guide diplômé et expérimenté
Les transferts sur place en taxi

Le PRIX ne comprend pas :

Le repas du midi Jour 1
les boissons et achats personnel
les frais de dossiers d'AEMV de 15€ / dossier
Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique le **“le prix comprend”**
Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour
Le matériel non fournis et obligatoire

Une assurance voyage rapatriement annulation pour la durée du séjour

Liste du Matériel fournis :

Sac de couchage adapté au températures hivernal
Matelas tente pulka
Raquettes et bâtons Matériel de cuisine et de repas

Liste du Matériel Personnel Obligatoire non fournis :

- gant
- bonnet
- tour de cou
- lampe frontale
- pharmacie personnel
- une gourde 1L (isotherme de préférence)
- drap de sac (sac à viande)
- vêtement adapté au froid type vêtement de ski
- sous vêtement thermique x2 de préférence en laine type mérinos
- couteau
- briquet
- serviette légère type microfibre
- paires de chaussette chaude en laine
- doudoune en duvet
- veste type gore tex (coupe vent et pluie)
- couverture de survie
- sac a dos 30-40L

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

Hébergement et Restauration :

L'hébergement des nuit 1 et 6 en petit chalet, lit superposé type dortoir.
sur le reste du séjour nous serons en tente, abris ou cabane.
Les repas sont préparés collectivement. Tout le monde participe.

Formalités

- Passeport (pour séjour étranger) ou carte d'identité en cours de validité.
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM Voyages vous propose un contrat Europe Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.
- Pensez à demander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM, pour séjour étranger).

Covid-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.
Le covid n'étant plus considéré comme une situation exceptionnelle, en cas d'annulation de votre part pour cause de covid, les frais d'annulations prévus dans les Conditions Générales et Particulières de vente s'appliqueront. Une assurance annulation est donc fortement recommandée.

Pour un séjour hors France, consulter le site suivant en sélectionnant le nom du pays concerné :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>